

MOTION INSPE de l'académie d'Amiens Hauts-de-France du 16 avril 2024

A six mois de la rentrée universitaire 2024-2025, nous avons eu connaissance des nouvelles orientations relatives aux concours de recrutement des enseignants et la formation universitaire qui lui est attenante. Deux ans après l'application de modifications profondes de nos institutions, de la place du concours, de la conception et la mise en place de nouvelles maquettes de formation des enseignants et personnels de l'éducation – et sans que cette dernière n'ait jamais été évaluée -, les personnels de l'INSPE craignent les effets délétères quant aux changements et perspectives engagés par les ministères de tutelle. D'autant que cette nouvelle réforme visant à fonder les assises de « l'Écoles Normales Supérieures du Professorat (ENSP) » se réalise sans concertation avec les INSPE et sans que des informations précises et constructives ne nous soient communiquées selon des modalités de transmission officielle.

Nous exprimons donc notre vive inquiétude à l'égard de ce projet de réforme qui est alarmant en ce qui concerne le devenir des INSPE, les aspects de gouvernance de la future structure « ENSP », la pérennité des mentions de l'actuel master MEEF, la carrière des personnels titulaires et contractuels des INSPE et ses effets en matière de formation des futurs personnels de l'Education Nationale (enseignants et CPE).

Un certain nombre de points nous paraissent problématiques. A ce titre, nous formulons :

- Une vive inquiétude quant à la remise en cause de l'autonomie des universités notamment dans le recrutement des enseignants, la conceptualisation de la maquette et des contenus de formation, la nomination des directeurs de composante qui serait dorénavant confiée à un Inspecteur Général de l'Éducation, du Sport et de la Recherche disciplinaire, celui-ci étant dans l'avenir « responsable du profil et de l'affectation des enseignants, et ce, quel que soit le ministère de rattachement avec pour objectif un renouvellement régulier ».

- Une vive inquiétude en ce qui concerne l'avenir des personnels PRAG, PRCE, PCRE, BIATSS ou la gestion administrative de leur carrière puisque selon les annonces les enseignants des futurs « ENSP » seraient choisi.e.s et recruté.e.s par les tutelles selon des critères arbitraires : « repéré.e.s », « expérimenté.e.s » et ce, à hauteur de 50% des effectifs de l'encadrement pédagogique.

- Une vive inquiétude quant à l'absence d'engagements budgétaires de l'état au sein de cette nouvelle réforme puisque le financement des futures licences PPE semblera s'effectuer via un transfert de moyens. Notamment en fermant des licences ou des modules d'enseignement de certaines UFR sur la base d'une évaluation par les ministères de tutelles des « débouchés professionnels » des formations universitaires. Nous craignons des conséquences délétères au sein des universités et entre les différentes composantes qui la constituent.

- Une vive inquiétude en ce qui concerne la prise en compte des étudiants engagés actuellement dans les masters MEEF ou qui souhaitent intégrer un parcours universitaire dans l'optique de devenir enseignant/CPE. L'annonce de la réforme s'est faite après la clôture des dépôts de candidature « Mon master », « Parcoursup ». Sans informations claires et précises quant au devenir des concours et des formations existantes, la situation pèse sur le moral des étudiants et distille un doute quant à la pertinence des choix qu'ils ont réalisés.

- Une vive inquiétude quant à l'empressement dans la mise en place de la réforme du concours et des nouvelles formations universitaires, laissant craindre des délais très courts voire intenable pour la rentrée universitaire 2024-

2025 et une session du concours en 2025. Les équipes redoutent une nouvelle fois de travailler sans avoir une idée précise des modalités des épreuves du concours, des implications de la réforme.

Aussi, nous demandons que soit prise en concertation avec les différents partenaires sociaux, les formateurs et les responsables des centres de formation toute décision relevant de la rénovation de la formation, ce qui n'a pas été le cas jusqu'à présent.